



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

SCHWEIZERISCHES ZENTRUM
FÜR ISLAM UND GESELLSCHAFT
CENTRE SUISSE ISLAM ET SOCIÉTÉ

Guide

« Travail de séminaire »

Centre Suisse Islam et Société
Schweizerisches Zentrum für Islam und Gesellschaft
Rue du Criblet 13
CH-1700 Fribourg

www.unifr.ch/szig

Table des matières

Exigences et objectifs	2
1 Critères relatifs au contenu	2
1.1 Problématique.....	2
1.2 Littérature scientifique	2
1.3 Présentation et analyse.....	2
1.4 Critères méthodologiques.....	2
2 Critères formels	3
2.1 Organisation et structure	3
2.2 Citation	3
2.3 Déclaration sur l'honneur.....	3
2.4 Volume du travail de séminaire	4
2.5 Mise en page	4
2.6 Illustrations.....	4
2.7 Termes en langue étrangère, termes techniques.....	5
3 Remise du travail de séminaire	5
4 Utilisation de l'IA.....	6
5 Bibliographie pour la rédaction de travaux scientifiques.....	6

Exigences et objectifs

Ce document contient les exigences et les objectifs relatifs à la rédaction et à la remise de travaux de séminaire dans le cadre du programme de master « Islam et société » du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg.

1 Critères de contenu

Le travail de séminaire consiste en une réflexion indépendante sur un thème défini, qui s'inscrit dans le champ thématique global du séminaire correspondant et qui est convenu avec l'enseignant·e.

1.1 Problématique

Les étudiant·e·s développent une question de recherche scientifiquement pertinente et originale en rapport avec le thème du séminaire.

1.2 Littérature scientifique

Les étudiant·e·s recherchent de manière autonome la littérature pertinente pour le thème défini. Ils/elles exploitent la littérature scientifique de manière approfondie et critique et classent leur propre question de recherche dans la littérature scientifique.

1.3 Présentation et analyse

Les étudiant·e·s présentent l'état actuel de la recherche sur le thème défini et intègrent leur propre question de recherche dans cet état de la recherche. Au cours du travail de séminaire, ils/elles présentent les faits de manière approfondie, en les reproduisant, en les analysant et en les réfléchissant. La structure de la présentation doit être choisie de manière à soutenir les hypothèses centrales et à répondre à la question posée dans le travail de séminaire.

1.4 Critères méthodologiques

Les étudiant·e·s sont en mesure d'appliquer des méthodes et des approches adéquates à leur question de recherche et de réfléchir à leurs implications. Les approches et méthodes choisies doivent répondre aux normes scientifiques.

2 Critères formels

Un travail de séminaire doit répondre aux exigences formelles suivantes.

2.1 Organisation et structure

Les étudiant·e·s doivent rédiger leur travail de séminaire de manière claire et structurée, en utilisant un langage scientifique. Ils/elles doivent respecter les règles d'orthographe et de grammaire, employer des formulations rigoureuses et veiller à l'uniformité de la terminologie.

2.2 Citations

Lorsqu'ils/elles citent et référencent des sources, les étudiant·e·s doivent respecter un style de citation uniforme dans l'ensemble du travail. Ils/elles doivent indiquer clairement les citations et se référer à une source clairement identifiable. Les citations peuvent être intégrées dans le corps du texte ou faire l'objet de notes de bas de page. Le style de citation APA est privilégié. D'autres styles de citation peuvent également être utilisés.

2.3 Déclaration sur l'honneur

Les étudiant·e·s joignent une déclaration sur l'honneur attestant que le travail de séminaire a été rédigé de manière indépendante et que toutes les sources et tous les documents utilisés ont été cités comme tels. Les étudiant·e·s peuvent utiliser le modèle suivant :

« Je confirme par ma signature que j'ai rédigé cet essai moi-même, en utilisant uniquement les sources et les outils mentionnés, et en indiquant clairement les citations littérales et les paraphrases. Si j'ai eu recours à l'IA, c'était dans le cadre de tâches spécifiques, mais pas pour la production autonome de texte. J'ai pris connaissance du fait que toute fraude scientifique (en particulier le plagiat et le ghostwriting) sera sanctionnée comme un échec et signalée au rectorat, qui est compétent pour infliger des sanctions disciplinaires.

Informations sur l'utilisation de l'IA :

Lieu :

Date :

Nom et prénom(s) de l'étudiant(e) :

Signature :»

2.4 Volume du travail de séminaire

Les travaux de séminaire comprennent 20 à 25 pages (environ 36 000 à 45 000 caractères, espaces compris), y compris la page de titre, la table des matières et la bibliographie (sans les annexes).

2.5 Mise en page

- Format : DIN A4
- Marges : 2,5 cm (en haut), 2,5 cm (en bas), 2,5 cm (à gauche), 2,5 cm (à droite)
- Numérotation des pages : à partir de la table des matières
- Taille de police : 12 pt.
- Police : Times New Roman ou Calibri
- Interligne : 1,5
- Espacement entre les paragraphes : 6 à 12 pt.
- Alignement : justifié

Le travail de séminaire comprend une page de garde (sans numéro de page) contenant les informations suivantes :

- Nom de l'université, de la faculté et de la filière
- Nom, prénom et coordonnées de l'étudiant·e
- Semestre au cours duquel le travail a été rédigé
- Titre du travail
- Titre du cours pour lequel le travail a été rédigé
- Nom de la personne de référence
- Date de remise du travail à la personne de référence
- Matière principale et matière secondaire de l'étudiant·e

2.6 Illustrations

Les illustrations ne doivent en principe pas être intégrées dans le corps du texte, sauf si elles contribuent directement à la compréhension du texte. Elles doivent être reproduites en annexe et présentées sous la forme d'une liste d'illustrations. La source de chaque illustration

doit être mentionnée. Une autre procédure peut être acceptée après consultation du responsable.

2.7 Termes en langue étrangère, termes techniques

Les termes en langue étrangère (à l'exception de l'allemand, du français et de l'anglais) doivent être traduits (la traduction du terme est indiquée entre parenthèses). Les termes techniques doivent faire l'objet d'une introduction explicative. Les termes dans d'autres langues (par exemple l'arabe, le persan, le turc) doivent être transcrits de l'une des deux manières suivantes. La forme de transcription choisie doit être utilisée de manière uniforme dans tout le document :

1. Transcription selon IJMES ([IJMES](#))
2. Transcription selon DMG ([DMG](#))

3 Remise du travail de séminaire

Pour rédiger un travail de séminaire, quatre inscriptions sont nécessaires :

- une pour le cours (séminaire)
- une pour l'évaluation/la validation du séminaire (examen)
- une pour le travail de séminaire
- une pour l'évaluation/la validation du travail de séminaire

Avant de rédiger un travail de séminaire, il faut remettre un bref exposé contenant un résumé avec la question de recherche, le thème, l'intérêt scientifique, les références théoriques, la méthode, la structure provisoire et une sélection de la bibliographie. Le bref exposé doit faire deux pages A4 et être envoyé au format Word par e-mail aux enseignants responsables. Les enseignants fournissent ensuite un retour écrit sur le résumé, qui doit être pris en compte dans le travail de séminaire. Le travail de séminaire doit être remis au plus tard le 31 juillet (semestre de printemps) ou le 31 janvier (semestre d'automne). Le travail écrit est transmis par voie électronique au format Word et PDF aux enseignants responsables à l'adresse. Si, après une semaine, les enseignant-e-s responsables n'ont toujours pas confirmé la réception du travail, il appartient aux étudiant-e-s de s'assurer que les enseignants ont bien reçu le

travail envoyé. Les étudiant·e·s reçoivent une confirmation de réception du travail de séminaire et une évaluation écrite dans un délai de huit semaines en règle générale.

Si un travail écrit est remis en retard sans raison valable, il ne peut être accepté. En cas de maladie ou d'accident empêchant de terminer le travail dans les délais, un certificat médical est requis. Dans des cas exceptionnels, les enseignant·e·s peuvent accorder une prolongation du délai de remise. Pour demander une prolongation du délai de remise, les étudiant·e·s doivent adresser leur demande par voie électronique aux enseignant·e·s responsables ([voir le règlement du 8 mars relatif à l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres](#)). En cas de performance insuffisante ou d'échec, les enseignant·e·s informent les étudiant·e·s que leur performance est insuffisante et il leur appartient de décider si le travail de séminaire doit être révisé de manière ponctuelle ou dans son ensemble.

4 Utilisation de l'IA

Le CSIS suit en principe le modèle pédagogique de l'utilisation ciblée des outils d'IA. L'IA peut être utilisée pour accomplir des tâches spécifiques, par exemple la recherche d'idées, la recherche d'informations, les révisions rédactionnelles. Les étudiant·e·s doivent être en mesure de vérifier, d'évaluer de manière critique et d'appliquer les résultats proposés par l'IA. Ils/elles doivent en outre s'assurer qu'ils sont capables de comprendre et de classer toutes les informations de manière autonome. La manière dont l'IA est utilisée doit être indiquée dans la déclaration sur l'honneur. L'utilisation de l'IA est exclue pour les productions textuelles non autonomes.

5 Bibliographie pour la rédaction de travaux scientifiques

El Omari, D. & Roters, D. (2019). *Introduction au travail scientifique*. Fribourg-en-Brisgau : Kalam Verlag.

Eco, U. & Schick, W. (2010). *Comment rédiger un mémoire scientifique : thèse de doctorat, mémoire de maîtrise et mémoire de licence en sciences humaines et sociales*. Vienne : Facultas Universitätsverlag.

Brink, A. (2013). *Rédaction de travaux scientifiques : guide axé sur les processus pour la rédaction de mémoires de licence, de master et de diplôme*. Wiesbaden : Springer.